

Réforme des retraites : 64 ou 65 ans ?

« Comment la réforme des retraites va vous impacter », titre **Le Parisien** qui s'intéresse aux deux projets qui sont sur la table : reporter l'âge légal de départ de 62 à 65 ans, ou passer à 64 ans en accélérant la réforme qui prévoit l'allongement de la durée de cotisation. Quel que soit le scénario adopté, toutes les catégories d'actifs devront travailler plus longtemps. C'est ce qui ressort de documents du ministère du Travail et de données complémentaires que le quotidien s'est procurées, sur les conséquences des deux pistes de réforme pour les Français nés en 1966, 1969 et 1975. Comparé aux règles actuelles, l'impact du scénario à 65 ans est, au global et en moyenne pour presque tous, plus important que celui à 64 ans, malgré l'allongement de la durée de cotisation, explique **Le Parisien** qui en détaille les aspects. **Le match des économies réalisées d'ici à 2030 dans un cas comme dans l'autre est quasi nul.** Ensuite, ce match tourne à l'avantage de l'option 65 ans, qui rapporte nettement plus, avec 32,8 milliards d'économies en 2035 contre 22,1 milliards. Frédéric Michel, dans son éditorial, juge que les heures passées par le gouvernement à alerter l'opinion et à négocier avec les partenaires sociaux n'y changent rien. L'acceptabilité d'une nouvelle réforme ne va toujours pas de soi ! Entre ceux pour qui « rien ne presse » et ceux qui s'inquiètent de la facture laissée par le « quoi qu'il en coûte », le message est brouillé et la notion d'urgence très éloignée d'une large majorité de Français. (**Le Parisien**, p.2)